

QUI SOMMES NOUS ?



Présidée depuis 2004 par Jacques Pfister, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence a pour double mission :

- de représenter toutes les entreprises de son territoire, de prendre en compte leurs besoins et de faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics
- de les aider, les accompagner et les conseiller tout au long de leur vie, former les hommes et les femmes utiles aux entreprises, développer l'emploi.

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Parce qu'elle a l'ambition pour son territoire de le voir figurer dans le Top 20 des métropoles européennes, la CCI Marseille Provence est impliquée, depuis le début de la candidature, dans le projet Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013.

En matière de développement durable, la CCIMP a aussi l'ambition de contribuer à faire de Marseille Provence une référence en matière de Développement Durable, dans ses champs d'application à savoir le territoire et les entreprises, ses objectifs étant :

- D'améliorer les performances économiques des entreprises et renforcer leur pérennité en agissant sur les trois piliers (économie, sociale, environnement) du Développement Durable
- De contribuer à améliorer les conditions de vie, développer l'attractivité et le positionnement concurrentiel du territoire
- D'innover et devenir une CCI de référence en matière de DD

NOS ACTIONS EN RÉGION

La CCI Marseille Provence agit à trois niveaux :

Sensibiliser - d'informer & accompagner les PME et les réseaux d'entreprise

Pour la mise en œuvre de politique et actions développement durable au service de leur performance :

- « RDV CCIMP du DD » : Réunions d'information sur le DD comme « L'après Grenelle » et l'éco conception, ...
- Les pré-diagnostic et/ou actions collectives : Eau, Déchets, Plan Déplacement Entreprises, Energie, Imprim' vert, Reach, environnement (123 environnement), Sécurité...
- L'animation développement durable des zones d'activités : ateliers de la performance durable, pré-diagnostic Plan de Déplacement de Zone.
- Le pilotage de projets Européens destinés aux PME : CHANGE (optimisation de la consommation énergétique des PME) et INSMED (Bâtiments durables)

Initier, avec les acteurs majeurs du territoire des projets en matière de Développement Durable :

Définir et promouvoir un label reconnu de zone d'activité à haute qualité énergétique et environnementale et à haut niveau de services (HQE-HNS) servant de cadre pour la reconversion de zones existantes ou la construction de zones d'activités futures (exemple projet de reconversion du site de Cassis suite au départ de Diebold)

Représenter les intérêts des entreprises et rendre des avis en matière d'environnement, d'urbanisme, de transport auprès des collectivités locales, des instances décisionnels ou de concertation (19 délégations sont suivies)



BP 21856
13221 Marseille Cedex 01
www.pacapourdemain.org

Chambre de Commerce et
d'Industrie Marseille-Provence

Nicole SOBCZYK

Responsable du Service Développement Durable

Contacts : 06 87 01 76 72 – nicole.sobczyk@ccimp.com

